



## Tutelle de mon Mari

-----  
Par princesse

Maître,

J'ai mis mon mari sous tutelle depuis l'année 2015 et j'ai pris la décision de vendre notre appartement, comment je dois procéder.

Car suite à un accident de vélo car il n'avait pas voulu de mettre des protections casque et gilet, il est devenu un polytraumatisé crânien et s'est la partie cognitive qui a été touchée et cela se transforme par la maladie de korsakoff.

Tout son système se bouge et il a perdu toute sa mémoire.

Pouvez-vous me répondre rapidement car jeudi je vois mon assistante sociale.

Cordialement

MME JOLI